CAS PRATIQUE

Vous rédigerez le cas pratique énoncé ci-dessous en respectant la méthodologie du cas pratique.

Les développements doivent être rédigés de manière manuscrite et sont circonscrits à une copie double maximum.

La méthodologie du cas pratique telle qu'elle est exposée dans le guide doit être respectée. Cependant, dispense vous est faite d'exposer les faits.

1. Paul est dévasté par la mort de son père André. Ce dernier est décédé le 5 mars 2021.

En effet, André est décédé des suites de ses blessures causées par les coups donnés par son voisin qui tentait de le cambrioler.

André aurait pu être un excellent grand-père, lui qui a toujours été soucieux des autres et généreux avec ses proches. Malheureusement, il ne connaitra jamais son petit-fils, Robin, né le 3 aout 2021.

L'auteur des faits a été jugé devant la cour d'Assises de Saint Omer. Il a été condamné à 15 ans de prison pour coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Paul souhaiterait obtenir une somme d'argent au profit de Robin. Il considère qu'il a droit à une indemnisation dans la mesure où son fils ne connaîtra jamais son grand-père.

En tant que représentant légal de son fil, il décide d'agir en justice en réparation du préjudice moral subi par elle.

2. Isabelle a une tante, Madame Lanuit, qui se prénomme Désirée. Lasse d'être l'objet de taquineries et autres réflexions douteuses de la part des hommes, Madame Lanuit voudrait, selon ses propres mots, « changer d'identité ». Aussi, elle porte le nom de son père qu'elle ne voit plus depuis l'âge de 13 ans et pour qui elle n'a aucune estime.

Vous êtes saisi de l'ensemble de ses dossiers.